

75 Grand Paris : l'appel à projets aiguise les appétits

AMÉNAGEMENT // Soixante-quinze communes concourent à l'appel à projets « Inventons la Métropole ». Paris en présente dix. Une première liste de sites sera dévoilée le 10 octobre.

Laurence Albert
lalbert@lesechos.fr

Terrain bucolique à l'orée de la forêt de Vaucresson ou bâtiment de centre-ville proche de la mairie de Rueil-Malmaison ? Clichy-Montfermeil, Paris ou Evry ? Les jurys de l'appel à projets « Inventons la Métropole » n'auront finalement que l'embarras du choix des sites pour lancer leur concours architectural vitrine destiné à « ancrer la Métropole » dans le paysage, conforter son « utilité » et « montrer qu'elle peut avoir une cohérence, une direction en matière d'aménagement malgré l'absence de PLU métropolitain », de l'aveu même de son président, Patrick Ollier.

Des projets innovants et écologiques
Quelque 75 communes se sont portées candidates auprès du trio organisateur, La Métropole du Grand Paris (MGP), la Société du Grand Paris, et la préfecture d'Ile-de-France. Un score inespéré. « Nous avons 112 dossiers très divers : du bâti, des terrains vierges, du cœur de ville, les 14 hubs du Grand Paris. Avec un bon maillage territorial », indique-t-on à la MGP. La sélection des sites retenus aura lieu le 10 octobre. Ils seront ensuite offerts à l'imagination des architectes et des groupements, libres d'y formuler toutes propositions (logements, équipements...), pourvu qu'elles soient innovantes (dans le bâti et les usages) et écologiques.
Le jury n'impose que peu de règles très en amont, échaudé par la polémique survenue chez les architectes lors du concours « Réinventer Paris ». Mais il laisse entendre qu'il verra d'un bon œil les projets participatifs associant les usagers. Pour les villes, en revanche, une règle s'impose : « qu'elles maîtrisent le foncier » afin de faciliter le montage financier (vente ou bail emphytéotique). Ce faisant, le maire garde



COMPÉTITION. La sélection des sites sera réalisée par la Métropole du Grand Paris, la Société du Grand Paris et la préfecture d'Ile-de-France. Illustration Atelier Castro Denissof Casi

aussi la main. Vaucresson rêve d'une zone mixant activités et logements sociaux. Rueil-Malmaison imagine un bâtiment « pont » qui préserverait ses circulations... Si le concours appâte, ce n'est pas tant pour ses dotations financières – inexistantes – mais parce qu'il offre aux élus une visibilité et une expertise dont manquent souvent les petites villes. « C'est une opportunité. Nous n'aurions pas les moyens de solliciter de grandes équipes », reconnaît Virginie Michel-Paulsen, maire de Vaucresson. Paris, qui participe au concours après avoir organisé le sien, a sans doute des motivations différentes. Comme montrer qu'elle fait corps avec la Métropole. « Nous proposons des sites enjambant le périphérique, ce qui a du sens avec l'idée métropolitaine », explique l'adjoint

à l'urbanisme, Jean-Louis Missika. Les sites trouveront-ils tous preneurs alors que les appels à projet font florès en Ile-de-France ? « Nous aurons sans doute trois ou quatre dossiers par site, avec des candidats nationaux et d'autres régionaux », veut croire Jacques J.P. Martin, l'élu chargé du projet à la MGP. Pour l'heure, le jury ne devrait retenir qu'une quarantaine de dossiers. « Que les autres se rassurent, assure Patrick Ollier, il y aura une deuxième vague. »

Le chiffre

112

DOSSIERS

ont été déposés auprès du jury de l'appel à projets « Inventons la Métropole ».



À NOTER

Pour chaque site, trois ou quatre groupements seront sélectionnés en février. Le lauréat sera choisi fin 2017.